

# OBJECTIFS

- ✓ Améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs.
- ✓ Mettre fin aux problèmes de salubrité.
- ✓ Éviter aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.



STOP!



du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h

## INFORMATIONS UTILES



### DÉCHÈTERIES

Ouverture tous les jours  
y compris les jours fériés  
(à l'exception des 1<sup>er</sup> janvier,  
1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)  
aux horaires habituels.

### COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en  
déchèterie, vous devrez vous munir  
d'une carte d'identité, d'un justificatif  
de domicile de moins de 6 mois et  
d'un avis d'imposition locale (taxe  
foncière ou taxe d'habitation).  
Une carte d'accès nominative vous  
sera remise, qui sera à présenter à  
chaque passage.

Retrouvez les horaires  
des déchèteries ainsi que la  
liste des déchets acceptés  
sur [lombric.com](http://lombric.com), rubrique  
"déchèterie".



### RECYCLERIES



9 rue de la plaine de la Croix  
Besnard - Parc d'activités  
77000 Vaux-le-Pénil  
Téléphone : 01 64 52 12 20



Route de Montereau  
77670 Vernou-la-Celle-sur-Seine  
Téléphone : 01 64 23 35 54



[www.lombric.com](http://www.lombric.com)

[collecte@lombric.com](mailto:collecte@lombric.com)



La 2<sup>e</sup> vie des équipements électriques



SMITOM-LOMBRIC  
syndicat de collecte et de traitement des déchets  
ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais  
Rue du Tertre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil



JETONS MOINS, TRIONS PLUS !

À destination des habitants de pavillons et petits collectifs

## SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

# ALLO ENCOMBRANTS



N° Vert 0 800 501 088

# LE SERVICE

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS PAR ALLO ENCOMBRANTS

## LES DÉCHETS REFUSÉS PAR ALLO ENCOMBRANTS

### COMMENT UTILISER LE SERVICE ALLO ENCOMBRANTS ?

1 Renvoyez complété et signé un exemplaire du contrat d'utilisation du service\* au SMITOM-LOMBRIC par courriel à [collecte@lombric.com](mailto:collecte@lombric.com) ou par courrier (coordonnées au verso). Le délai d'intervention est indiqué sur le contrat d'utilisation du service Allo D3E.

2 Comptez un délai de 48 heures à réception de votre contrat signé pour son traitement avant toute prise de rendez-vous.

3 Appelez le N° vert Allo Encombrants, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, pour prendre rendez-vous :

 **N° Vert 0 800 501 088**  
(appel gratuit)

4 La collecte des encombrants se fait sur propriété privée. Vous pouvez être présent, vous faire représenter par une personne majeure ou en cas d'absence, donner votre accord lors de la prise de rendez-vous pour permettre au collecteur d'accéder à vos encombrants au plus proche de limite de propriété privée.

### CONDITIONS D'UTILISATION

Ce service de collecte sur rendez-vous, gratuit, implique que le prestataire pénètre sur propriété privée. Ainsi vous devez en accepter le principe avant toute intervention.

 **La réception du contrat signé est un préalable à toute prise de rendez-vous.**

Ce contrat précise également :

- Les responsabilités de chacun.
- Les modalités du service (type de déchets concernés, volumes acceptés, délais d'intervention, etc.).

### QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

C'est un déchet solide de **plus de 30 cm** restant manipulable par deux personnes maximum.

### Seuls les encombrants ci-après sont acceptés :

- Les meubles usagés.
- Les déchets issus de travaux, hors gravats : portes, fenêtres...
- Les déchets divers : landaus, jouets de grande taille...
- Les grands cartons pliés et vidés de tout contenu.

**volume maximum total → 1m<sup>3</sup>**

retrouvez la liste exhaustive des déchets acceptés et non acceptés sur [lombric.com](http://lombric.com) rubrique encombrants

**Pour les autres déchets, il existe des solutions : réemploi, retour en magasin, déchèteries ...**

Voir page ci-contre

- Les déchets dangereux : pots de peinture, batteries, solvants, produits liquides...
- Les gravats
- Les pneus
- Les faïenceries : WC, baignoires, bidets...

à déposer en déchèterie

- Les ordures ménagères
- Les objets de taille inférieure à 30 cm

à déposer dans votre bac à ordures ménagères

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, fours, lave-linges, ordinateurs, téléviseurs, aspirateurs...

utiliser le système 1 pour 1 (pour tout nouvel appareil électrique acheté, votre magasin est tenu de reprendre l'ancien)...

ou à déposer en déchèterie ou sur rendez-vous auprès de notre service Allo D3E



### LE RÉEMPLOI

- Petits et gros électroménagers en état de marche, objets divers et meubles en bon état

à donner aux recycleries (ou à déposer dans les caissons réemploi en déchèterie)